

Je suis très heureux de pouvoir me joindre à vous aujourd'hui pour vous faire part des vues du gouvernement sur la situation actuelle des droits de la personne dans le monde et vous donner une idée des activités qu'il mène dans ce domaine. L'assemblée annuelle de la Fondation constitue une excellente occasion de faire le point et de donner le crédit qui leur revient à certains de nos partisans et de nos détracteurs les plus irréductibles.

Le ministre des Relations extérieures a spécialement été chargé des droits de la personne et, en ma qualité de secrétaire parlementaire, j'ai l'intention de m'intéresser de près à cette question.

Il s'agit du premier événement du genre depuis le changement de gouvernement; aussi, je suppose que vous vous appliquerez à déceler toute modification qui pourrait être apportée à la politique nationale. Je commencerai donc par souligner que nous préconisons la continuité. Les problèmes rattachés aux droits de l'homme dans le monde n'ont guère changé, et on peut en dire autant du désir des Canadiens de contribuer à améliorer la situation. Je peux vous assurer que les électeurs de ma circonscription à Edmonton ont ces choses à coeur. Beaucoup d'entre eux ont des parents qui vivent sous un régime répressif à l'étranger; d'autres consacrent beaucoup de leur temps aux activités des groupes confessionnels, d'Amnistie internationale ou d'autres organisations qui suivent l'évolution du dossier des droits de la personne dans divers pays. Leurs préoccupations et l'espoir qu'ils fondent dans le gouvernement sont très réels, et c'est pourquoi nous cherchons de nouvelles façons d'y répondre.

Je suis sûr que vous savez l'importance que le Premier ministre Mulroney attache à la question. Dans l'allocution qu'il prononçait à l'occasion d'un récent dîner offert par l'Organisation des obligations d'Israël, il a indiqué clairement que - et je cite - "parce que nous sommes enfants de la liberté, il nous incombe de défendre les droits de la personne et les droits des minorités partout où ils sont menacés." Nous avons la ferme conviction qu'il faut effectivement défendre ces droits partout où ils sont menacés. C'est faire montre d'un manque de sincérité ou pis encore à mon avis que de feindre d'ignorer les violations des droits commises dans un pays si le même genre de violations dans un autre pays suscite une réaction fort différente. En d'autres termes, un droit humain reste un droit, indépendamment du lieu où s'est produite la violation.